

Questions orales

● (1415)

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Je suis sûr que tous les députés seraient heureux que le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) puisse poursuivre son intervention.

[Français]

M. Malépart: Deuxièmement, monsieur le Président, l'UPA s'est déclarée en désaccord sur le projet de loi C-25, qui a pour fin de faire perdre des millions aux agriculteurs du Québec.

J'ose espérer que tous les députés conservateurs de la Chambre se réveilleront et protégeront les agriculteurs du Québec, contrairement à ce qu'ils font présentement.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE D'ISRAËL

M. le Président: Je souhaite attirer l'attention des députés sur la présence à notre tribune de M. Yitzhak Navon, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation et de la Culture de l'État d'Israël.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS

LA CONSTRUCTION DU PÉNITENCIER À PORT-CARTIER—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LE CHOIX DES INGÉNIEURS-CONSEILS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre ou en son absence au vice-premier ministre et concerne le «tripotage» politique dans l'accord des marchés relatif au pénitencier à Port-Cartier.

On apprend aujourd'hui, par l'entremise des journaux, que l'un des architectes du consortium bénéficiaire de marchés déclarait qu'il n'avait pas le choix et devait utiliser les ingénieurs-conseils Desseau, Dupont, Desmeules de Montréal. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi ce gouvernement a forcé les architectes à employer les ingénieurs-conseils en cause? Serait-ce parce que les mêmes ingénieurs-conseils ont apporté une contribution de plusieurs milliers de dollars à la caisse du parti conservateur ou est-ce une coïncidence?

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, les députés d'en face nous ont posé un certain nombre de questions à ce sujet ces jours derniers. Je réaffirme ce que j'ai dit la semaine dernière, à savoir que tous les contrats octroyés pour cette prison l'ont été conformément aux directives du Conseil du Trésor. Mon savant ami le sait très bien.

LES DONS APPAREMMENT FAITS AU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, nous avons posé un certain nombre de questions, mais nous n'avons guère obtenu de réponse du gouvernement.

D'après ce même architecte, les entreprises locales n'ont d'autre choix que de participer aux manifestations d'appels de fonds des conservateurs et de faire des dons généreux au parti conservateur si elles espèrent pouvoir obtenir des contrats du gouvernement. Pourquoi tolère-t-on une telle pratique? Quand le gouvernement mettra-t-il fin à ce genre d'absurdité et à cet usage abusif de l'argent des contribuables?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je pensais que le député allait signaler à la Chambre qu'il avait reçu un exemplaire de la lettre du vérificateur général en date du 27 octobre qui a été à l'origine d'une bonne partie des critiques qu'il a formulées la semaine dernière. Dans cette lettre sur la provenance unique des contrats, le vérificateur général reconnaît qu'il a commis une erreur dans son rapport. Je pensais que le député le signalerait à la Chambre.

Des voix: Bravo!

LA COMPOSITION DU COMITÉ RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION—LE REPRÉSENTANT DU CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le ministre ferait bien de faire attention. Le vérificateur général n'a jamais dit cela, et il le sait bien. Il va devoir rectifier sa réponse.

Ce partage de l'assiette au beurre entre les amis des conservateurs n'est-il pas la véritable raison de la présence de M. Simon Landry, du cabinet du premier ministre, au sein du conseil responsable de la construction de Port-Cartier, ou s'agit-il une fois de plus d'une coïncidence?

M. Nunziata: C'est de la corruption.

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, mon savant ami me dit que j'ai commis une erreur à propos de la lettre du vérificateur général. Il dit dans cette lettre: «Il est possible qu'il y ait eu une erreur dans la déclaration concernant la provenance unique des contrats». J'ajoute que le vérificateur général a ensuite confirmé que c'était bien le cas.

[Français]

LA POSSIBILITÉ POUR LE PREMIER MINISTRE DE COMPARAÎTRE DEVANT LE COMITÉ CHARGÉ D'ÉTUDIER LE DOSSIER DE PORT-CARTIER

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je pense qu'on doit admettre que le gouvernement n'est pas tellement transparent et prêt à fournir des renseignements au sujet de Port-Cartier, mais il y a d'autres députés à la Chambre qui le sont. Je voudrais m'adresser au vice-premier ministre en l'absence de son patron et lui demander ceci: Maintenant qu'un Comité de la Chambre a décidé hier soir de tenir des audiences sur tout le dossier de Port-Cartier et de demander au premier ministre de comparaître, est-ce que le vice-premier ministre peut s'engager à utiliser ses bons offices